

MISE EN CONCURRENCE POUR :

LES ACTIONS DE FORMATION CONFIANCE EN SOI 2017-2018

Dans le cadre de la Cellule Formation-Prestation du PLIE Lys-Tourcoing

❖ Contexte et objectifs

Le **PLIE Lys-Tourcoing** met en place un accompagnement renforcé à destination des personnes en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

De nombreux participants du **PLIE Lys-Tourcoing** rencontrent des difficultés relatives à leur savoir-être, leur savoir-faire, leur manque de confiance en soi et leur capacité à communiquer. Les employeurs attendent des salariés qu'ils s'adaptent rapidement au sein de leur entreprise.

Inter'Propre qui accompagne des salariés en insertion par l'activité économique en a fait le constat et attend de ceux-ci qu'ils se préparent et s'entraînent à augmenter leur confiance en eux au travail, en sachant exprimer leurs qualités et leur parcours professionnel.

Dans ce cadre, le **PLIE Lys-Tourcoing** en collaboration avec l'A.C.I. **Inter'Propre** souhaite mettre en place une action préparatoire à l'insertion professionnelle visant à :

- Lever les freins liés à la perte de confiance en soi, l'estime de soi et l'image de soi ;
- Préparer les salariés à intégrer une formation qualifiante et à gérer leur anxiété durant celle-ci ;
- Faciliter la communication des salariés au sein de la structure d'insertion (initier à la communication verbale et non verbale) ;
- Permettre d'identifier et de mettre en avant son capital professionnel et personnel ;
- Acquérir une méthode pour être en capacité de continuer à utiliser cet apprentissage même après la fin de cet atelier ;

❖ Public visé

Le public ciblé se compose de 10 salariés d'Inter'Propre (hommes et femmes) en contrat d'insertion et participant du PLIE Lys-Tourcoing.

❖ Lieu de la formation

La formation se déroulera dans les locaux d'Inter'Propre à l'adresse suivante :

**Ecole Ste Clotilde
Bâtiment « les Châtaigniers »
Rue du Docteur Schweitzer
59200 TOURCOING**

❖ Modalités et obligations de mise en œuvre

➤ Contenu de la formation

La formation donnera lieu à :

- Une reprise de confiance en soi permettant la remobilisation des salariés vers l'emploi et la formation.

➤ Suivi de l'opération

Au démarrage de l'opération :

- Etablir un diagnostic partagé entre le formateur, le salarié et l'A.C.I.
- Transmission, par l'ACI, du diagnostic partagé au référent PLIE.
- Transmission, par l'organisme de formation, d'une attestation de démarrage par salarié au PLIE Lys-Tourcoing et au responsable formation de l'A.C.I.

Tout au long de l'opération :

- L'organisme de formation remonte en temps réel à la Cellule Formation-Prestation du PLIE Lys-Tourcoing et au responsable formation de l'A.C.I. tous problèmes rencontrés (absences, retards, attitudes,...).
- Emargement quotidien et par demi-journée des salariés et du formateur.

Dès la fin de l'opération :

- Etablir un bilan partagé entre le formateur, le salarié, le référent PLIE et l'A.C.I.
- Transmission par l'organisme de formation de l'attestation de fin de formation par stagiaire et du bilan pédagogique de l'opération.



Appel d'offres formation PLIE Lys-Tourcoing

➤ **Calendrier**

Il est attendu que la formation démarre en 2017 et se termine sur le premier trimestre 2018 à raison de 1 à 2 demi-journées de 3 heures par semaine, le lundi et/ou le vendredi après-midi.

Cette opération pourrait se répéter, si les résultats sont satisfaisants, plusieurs fois durant l'année en fonction du nombre de salariés en ACI.

❖ **Evaluation qualitative de l'opération**

- Redonner confiance à un public en insertion sociale et professionnelle ;
- Vérifier l'acquisition des savoir-être ;
- Evaluer la suite de parcours possible (formation - emploi...) ;
- Evaluer la qualité du suivi des stagiaires et la méthodologie pédagogique mise en œuvre.

L'ensemble de ces critères sera pris en compte pour un éventuel renouvellement de l'opération.

❖ **Evaluation quantitative de l'opération**

- L'évaluation se fera au regard des échanges et des différentes pièces transmises, tout au long de l'action, par le formateur, au responsable formation de l'ACI et la Cellule Formation-Prestation du PLIE Lys-Tourcoing.

❖ **Modalités de financement**

La participation du dispositif PLIE de la Mission Emploi Lys-Tourcoing sera calculée au prorata des heures de formation réellement effectuées par le stagiaire (les absences « maladies » sont assimilées comme temps de formation effectif) et suivra les modalités de paiement suivantes :

- Dès transmission de l'attestation de démarrage par stagiaire, le PLIE Lys-Tourcoing établit la convention et la transmet pour signature.
- Le paiement de notre participation financière s'effectuera sur la base d'un bilan transmis au plus tard deux mois après la fin de l'opération comprenant : un bilan pédagogique, les états de présence signés par le stagiaire et le formateur, l'attestation de fin de formation, ainsi qu'une facture représentant le montant du coût de l'opération.

❖ **Obligation de publicité au titre du financement du Fonds Social Européen**

Cette action bénéficie du concours du Fonds Social Européen, à ce titre, le porteur de projet bénéficiaire de l'aide attribuée partiellement ou en totalité doit s'engager à respecter les obligations ci-après qui seront reprises dans l'arrêté ou la convention attribuant l'aide européenne :

« Je m'engage à me soumettre à tout contrôle technique, administratif et financier, sur pièces et/ou sur place, y compris au sein de ma comptabilité, effectué par le service instructeur, par toute autorité commissionnée par le préfet ou par les corps d'inspections et de contrôle nationaux ou communautaires.

Je prends note que ne peuvent être incluses dans l'assiette de la subvention que des dépenses conformes aux dispositions du règlement communautaire n° 1685/2000 du 28 juillet 2000 (modifié par le règlement CE n°1145/2003 du 27 juin 2003) et effectuées pour la réalisation de l'opération à compter de la date de démarrage de l'action et celles acquittées jusqu'à la présentation du bilan (lire attentivement l'onglet « glossaire » dans le dossier de demande).

Une comptabilité séparée sera tenue ou selon une codification comptable adéquate. Un système extracomptable par enlissement des pièces justificatives peut être retenu. Ces pièces seront conservées jusqu'à la date limite à laquelle sont susceptibles d'intervenir les contrôles, soit jusqu'à dix années après le dernier versement de l'aide communautaire.

Je ne déclarerai que les dépenses réalisées justifiées par des factures acquittées ou pièces de valeur probante équivalente ; ces dépenses seront calculées le cas échéant à partir de clés de répartition dûment indiquées dans le dossier de demande.

J'assurerai la publicité de la participation européenne selon les dispositions prescrites par le règlement communautaire n°1159/2000 du 30 mai 2000 (panneaux, information des publics concernés, ...) cf. site internet : <http://www.fse.gouv.fr>. »

❖ **Modalités d'instruction et de sélection**

➤ **Documents à transmettre par l'organisme de formation pour instruction**

- Présentation de l'organisme de formation : numéro de déclaration d'activité, nom et fonction du responsable juridique, numéro de Siret ;
- Le contenu de formation détaillé ;
- L'organisation pédagogique préconisée (méthode, temps en atelier, moyens humains et matériels, espaces pédagogiques, ...) ;
- Les compétences du ou des formateurs (CV à joindre) ;
- Les outils permettant une évaluation tout au long de la formation ;
- Les délais de mise en œuvre, ainsi qu'une proposition précise de calendrier de déroulement de l'action ;
- Le budget détaillé permettant de déterminer un coût pédagogique heure/stagiaire.

➤ **Sélection des offres**

Les dossiers seront instruits dans le cadre de la Cellule Formation-Prestation du PLIE Lys-Tourcoing porté par la Mission Emploi Lys-Tourcoing. La sélection se fera selon les critères suivants :

Qualité et expériences : connaissance du contexte socioprofessionnel, du sujet à traiter, références de l'organisme prestataire et des intervenants ;

Démarche pédagogique : méthodes et moyens adaptés au(x) public(s) cible(s) et à l'action envisagée, aux exigences du type de formation demandé ainsi qu'aux objectifs professionnels visés ;

Dispositif d'évaluation : prérequis, positionnement, évaluation en cours de formation, mesure des acquis ;

Capacité de mobilisation : moyens mis en œuvre pour la présence sur le territoire Lys-Tourcoing ;

Coût d'intervention : en €/h/stagiaire, en valeur TTC, détaillé le cas échéant.

Les quatre premiers points représentent 70% des modalités de sélection de l'offre. Le coût de la formation quant à lui représente 30%.



Appel d'offres formation PLIE Lys-Tourcoing

➤ **Modalités de réponses**

Les réponses devront être envoyées en 2 exemplaires papiers à :

Mission Emploi Lys-Tourcoing - PLIE
200 rue de Roubaix - BP 50357 - 59336 TOURCOING CEDEX

Un exemplaire électronique devra être envoyé à l'attention de :

Isabelle DELECLUSE – Chargée de projet formation,
i.delecluse@emploi-lystourcoing.fr
Samia NOUR – Coordinatrice du PLIE Lys-Tourcoing,
s.nour@emploi-lystourcoing.fr

**La date limite de dépôt est :
Le mardi 7 novembre 2017 à 12 heures.**

Les résultats de la sélection seront communiqués le lundi 13 novembre 2017.